



Ville de Villefranche sur Mer
La Citadelle - B.P. 7
06236 Villefranche sur Mer
AVIS D'APPEL PUBLIC
À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune de Villefranche-sur-Mer (06)
Numéro national d'identification : Type : SIRET - N° : 21060159700011
Code postal / Ville : 06236 Villefranche sur Mer

Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
Identifiant interne de la consultation : 2023-09

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marchés publics - Tél : +33 493763312 - Mail : marchespublics@villefranche-sur-mer.fr

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf.RC

Capacité économique et financière : Cf.RC

Capacités techniques et professionnelles : Cf.RC

Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 28 juillet 2023 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère 1 (coefficient : 60 %) : Prix

Critère 2 (coefficient : 40 %) : Technique

Sous critère 1 : Moyens mis en œuvre pour assurer la réalisation du marché travaux - 30%

Sous critère 2 : Organisation mise en œuvre pour réaliser les missions du marché travaux - 60%

Sous critère 3 : Démarche développement durable engagée pour la réalisation du marché - 10%

Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : RENOVATION DE LA VILLA LE SACRE-CŒUR A VILLEFRANCHE-SUR-MER

Classification CPV : 45443000

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : VILLEFRANCHE-SUR-MER 06

Durée du marché (en mois) : 3

Valeur estimée hors TVA : Valeur minimale : 160000 - Valeur maximale : 180000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Une visite sur site est obligatoire et est organisée du 10 au 21 juillet 2023 de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 15h30. Toute demande de visite est à transmettre via le courriel suivant : marchespublics@villefranche-sur-mer.fr. Aucun rendez-vous ne sera donné par téléphone.

Date d'envoi du présent avis
04 juillet 2023

1205A112

ENTREPRENEURS, PROFESSIONNELS JURIDIQUES & COMPTABLES

Passez votre
annonce légale en ligne
et recevez immédiatement

ATTESTATION & FACTURE
Alpes-Maritimes et tout la France

ESPACE PRO
tribuca.net



SIVOM Val de Banquière (06)
21 boulevard du 8 mai 1945
06730 Saint André de La Roche

AVIS DE MARCHÉ SERVICES

Pouvoir adjudicateur
SIVOM Val de Banquière (06)
Emilie Ravese
06730 Saint André de La Roche
Tel : +33 493277166. Fax : +33 493277149.
E-mail : eravese@sadlr.fr
Adresse internet :

Objet du marché
Service de fourrière animale pour les communes qui composent le SIVOM Val de Banquière

Caractéristiques
Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Durée du marché
Le marché commence à la date de l'accusé de réception de sa notification pour une durée initiale de 12 mois.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

La durée maximale du marché est de 48 mois.

Modalités d'attribution
Accord-cadre à bons de commande monoattributaire, passé par un pouvoir adjudicateur sans montants minimum et maximum et sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du code de la commande publique.

Critères de sélection
Cf. règlement de consultation

Date limite
Date de clôture : Vendredi 28 juillet 2023 - 16:45

Date d'envoi du présent avis 30 juin 2023

1205A031

ARRETES ET AVIS



AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Par délibération n°15 du 26 juin 2023, le Conseil municipal a approuvé les modalités de concertation préalable sur le projet d'embellissement, de modernisation et de sécurisation du boulevard de la Croisette.

La concertation préalable se déroulera du 24 juillet 2023 à partir de 9H00 au 25 août 2023 à 17H00 inclus.

Le projet poursuit les objectifs suivants :

Boulevard de la Croisette : Conserver et valoriser l'image identitaire et symbolique du lieu, Garantir une continuité paysagère et un enchaînement harmonieux avec les espaces environnants,

Proposer un espace de très haut niveau doté de qualités de confort, d'esthétique, de sécurité et d'usages de nature à satisfaire les besoins quotidiens mais également des activités événementielles rythmant la vie de la Croisette et des Cannois,

Square de la Roseraie : Créer une continuité forte de la Croisette vers le Port Canto permettant de s'asseoir à l'ombre en bonne quiétude, Valoriser les perspectives vers le Port Canto, la baie et le grand paysage depuis le jardin, avec notamment l'aménagement d'un théâtre de la mer, Faire de ce lieu un jardin exceptionnel, sécurisé, hors du commun, capable d'attirer les visiteurs du monde entier et de rassembler les familles : détente, loisirs, activités et équipements sportifs paysagers y compris pour la jeunesse,

Jardin Albert 1er et Square de Verdun : Repenser ces jardins en véritable parc urbain, sécurisé, intégrant également le boulevard de la Croisette dans sa partie résidentielle, Redistribuer les espaces pour redonner de l'épaisseur aux surfaces végétalisées et tisser un lien avec le Square de la Roseraie, la mer et le boulevard, Offrir une capacité d'accueil d'événements en relation avec l'évolution du Port Canto.

Un registre de concertation du public à feuillets non mobiles, sera déposé

au 1er étage de l'Hôtel de Ville Annexe de La Ferrage aux jours et heures habituels d'ouverture, pour permettre à la population d'y consigner ses observations ou propositions éventuelles.

Le dossier de concertation préalable sera consultable par voie dématérialisée sur le site internet de la Ville de Cannes, www.cannes.com, ainsi que le registre de concertation au fur et à mesure que seront consignés les observations du public et l'ensemble des observations et propositions émises par voie postale ou électronique.

Le dossier de concertation préalable ainsi que le registre de concertation peuvent également être consultés au 1er étage de l'Hôtel de Ville Annexe de La Ferrage de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00 aux jours habituels d'ouverture de l'Hôtel de Ville Annexe : sur format papier,

sur un poste informatique.

Les observations pourront également être recueillies sur la boîte aux lettres électronique «concertationcroisette@ville-cannes.fr» ou par écrit à l'adresse suivante :

À l'attention de Monsieur le Maire
Concertation préalable sur le projet de modernisation du boulevard de la Croisette

Hôtel de Ville de Cannes – Direction des aménagements urbains et équipements publics - 1, place Cornut Gentile 06400 CANNES

Les observations, quelles que soient les modalités de recueil, devront impérativement parvenir avant la date de clôture de la concertation.

Toute information concernant la présente concertation préalable peut être demandée à la Direction des aménagements urbains et équipements publics (04.97.06.47.68, directionamenagements@ville-cannes.fr, Hôtel de Ville Annexe de la Ferrage, 31 boulevard de la Ferrage à Cannes).

Toute personne voulant obtenir communication du dossier et des observations du public pourra le faire, à ses frais, en s'adressant également à la direction municipale des aménagements urbains et équipements publics.

Au terme de la concertation préalable, et en application de l'article L.103-6 du code de l'urbanisme, un bilan sera arrêté par délibération du Conseil municipal pour tenir compte des observations du public. Le dossier, le registre et le bilan de cette concertation préalable seront tenus à la disposition du public à l'Hôtel de Ville Annexe de la Ferrage aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la Ville durant une année minimum. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues par le Code des Relations entre le Public et l'Administration.

CONSTITUTIONS

Suivant acte sous seing privé en date à NICE du 3 Juillet 2023 il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE : EKEV

CAPITAL : 1000 Euros

SIÈGE SOCIAL : 80 Avenue de Brancolar Le Magnolia 06100 NICE

OBJET : - L'acquisition, l'administration et la gestion par voie de location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment l'acquisition d'un bien immobilier sis à LEVALLOIS PERRET 92300, 53 Rue Chaptal - toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CO-GÉRANTS - Monsieur Tom PARIENTE, né le 27 juillet 1992, à Nice, demeurant à PARIS 75017, 38 Rue Laugier, et Madame Patricia PARIENTE née COHEN née le 11 juillet 1956 à Tunis (Tunisie) demeurant 80, avenue de Brancolar Le Magnolia 06100 NICE sont nommés co-gérants de la Société pour une durée non limitée.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés ainsi qu'au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec le consentement d'un ou plusieurs associés représentant les deux tiers du capital social

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice.

1205A066



Par acte authentique en date du 29/06/2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée : **SCI CALI**

Siège social : ROQUEFORT-LES-PINS (06330), chemin des Millepertuis Cidex 426

Durée : 99 ans

Capital social : 1.000€.

Objet : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. Les fondateurs précisent que la raison d'être de la société est familiale.

En conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres. Ils n'entendent pas préciser le détail de ces actions et leurs moyens, sauf à indiquer qu'elles se feront dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Gérance : O.S.A.C. sise ROQUEFORT-LES-PINS (06330) chemin de Millepertuis Cidex 426, 483712634 RCS GRASSE.

Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au RCS de GRASSE

1205R453

Aux termes d'un acte SSP en date du 6 juillet 2023, il a été constitué une société.

Forme : **Société par actions simplifiée (SAS)**

Dénomination sociale : **ZABATA**

Objet social : La fabrication et vente de pain et tous produits de boulangerie et de pâtisserie. La confection et vente de production de gâteaux, de préparations culinaires à base de pâte garnie et cuite au four, de viennoiserie, glaces et chocolats. - La vente de produits alimentaires et de boissons non alcoolisées, lavente de volailles ainsi que la vente de viande de boucherie sans transformation. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : La création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités; Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Siège social : Résidence Sea Side Park, 2686 Route Nationale 7 Apt 307, 06270 Villeneuve Loubet.

Durée : 99 ans

Capital social : 1.000 € euros divisés en 10 actions de 100 euros

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Président : M. OKOKHERE Valentine né le 14 février 1992 au Nigéria, de nationalité Nigériane, Marié, demeurant sis 38 Rue de la Santoline-La Carene 06200 Nice.

1205A161

Par acte SSP du 21/06/2023 il a été constitué une SAS dénommée :

SUNSET PROPERTIES

Nom commercial : SUNSET PROPERTIES

Siège social : 48 rue gioffredo 06000 NICE

Capital : 2.000 €

Objet : L'activité d'agence immobilière portant sur toutes transactions et notamment achat, vente, recherche, échange, location ou autre, d'immeubles et de fonds de commerce; La gestion locative de biens immobiliers; L'activité de syndic de copropriété; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : Mme GARCIA ÉPOUSE LOSI Carla 7 avenue mirabeau 06000 NICE

Directeur Général : Mme CAPPELLAERE ÉPOUSE ABHSSIRA Pauline 48 rue gioffredo 06000 NICE

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NICE

1205R163

Suivant acte SSP en date à Nice du 10 mai 2023, il a été constitué une Société Civile de Construction Vente dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **LE MASSENA**

Forme Juridique : Société Civile de Construction Vente

Siège Social : 31 rue Massena 06000 NICE

Capital Social : MILLE EUROS (1.000 €) divisé en MILLE PARTS (1.000) de UN EURO (1 €). La totalité des apports est en numéraire.

Objet Social : La réhabilitation d'une partie de bâtiment situé à NICE (ALPES MARITIMES) 31 rue Massena, la réalisation dans ce bâtiment à usage d'habitation de 11 lots destinés à la revente, la vente, en totalité ou par fractions, avant ou après achèvement des appartements ainsi édifiés et/ou achevés, accessoirement la location des lots en stock dans l'attente de leur vente. Elle peut également avoir une activité de location des appartements en immobilisation, dès lors que celle-ci reste accessoire à la vente

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE

Gérance : Monsieur Antonio RODRIGUEZ, né à GRAULHET le 25 septembre 1953, demeurant à GALLUIS (78490), 7 rue de la mairie

Cession de parts sociales : libre entre associés. Un agrément donné par la collectivité des associés à la majorité des 3/4 composant le capital social est nécessaire dans tous les autres cas. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NICE.

Pour Avis

1205A034

« Frédéric PARENT et Thierry PARENT, Notaires associés » associé d'une Société par Actions Simplifiée titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à 06140 VENCE (Alpes Maritimes) 4, Place Maréchal Juin, «le Plaza»

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Thierry PARENT, en date à Vence, du 31/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile immobilière. Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Dénomination : LES LYS Siège social : 1601 chemin de l'Orme, Villa Flore, 06140 Vence

Capital : 131 895 € Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Grasse Gérant : Mme Florence HUBERT ep.YALAB demeurant 28 bis rue Victor Hugo 06240 Beausoleil

Objet social : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Pour avis Le Notaire.

1205A116

Aux termes d'un acte sous SSP en date du 01 juin 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI CLENORA**

Forme sociale : Société civile immobilière

Siège social : 69 Chemin des Gros Baux 06800 Cagnes sur Mer

Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autre de tous immeubles et biens immobiliers. -Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association de participation ou de location gérance.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Antibes

Capital social : 1 000 euros

Agrément : libre entre associés, l'agrément pour les cessions des parts à des tiers par un associé est donné par la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Gérant : Madame Hernandez Claire Domicilié au 69 Chemin des Gros Baux 06800 Cagnes sur Mer

Pour avis Le gérant

1205A045